



22 novembre 1982 - 22 no novema 1982

N° 88

T'ES REPÉRÉ...

Dans le bulletin de liaison N° 2 du Tahoeraa, une grande place est réservée aux attaques contre IA MANA TE NUNAA (9/10 du journal soyons modestes...). Cela est trop d'honneur pour un "parti extrémiste minoritaire" comme le dit si bien le journaliste patenté et payé avec les fonds territoriaux qui est condamné à animer ce bulletin.

Autre fausse vérité notoire : "IA MANA" ne susciterait aucun intérêt auprès de ses lecteurs assidus... Si cela était, le Tahoeraa n'aurait pas condamné une équipe à rédiger sa feuille de choux qui vient de naître et qui est manifestement une réponse à notre bulletin hebdomadaire...

Mais un des rôles assignés au bulletin du Tahoeraa est de rattraper les erreurs des élus du Tahoeraa. Il suffit de voir le zèle et les précautions (et la longueur de l'article) utilisés dans le N° 2 pour expliquer que Flosse n'avait pas traité les ouvriers licenciés de la CITRA de fainéants et de mendiants pour être convaincus que l'erreur a bien été commise et que l'on cherche à la minimiser.

Lorsque l'on dit qu'une caisse de chômage "inciterait" les travailleurs à la fainéantise, cela veut bien dire que dans le fond on les soupçonne d'être des fainéants. Jamais un discours conservateur n'avait été aussi clair et cela a beaucoup fait plaisir à tous les travailleurs de connaître le sentiment profond du Vice-Président à leur égard. Toute justification est dès lors superflue. Et cela fait aussi très plaisir à tous les chômeurs de Polynésie et d'ailleurs (qui eux bénéficient d'une caisse chômage) de savoir qu'il existe encore des hommes politiques de cette trempe !

Quant aux "journalistes" de la presse écrite, nous ne sommes pas fâchés contre eux, loin de là. Et si nous les traitons de "valets" et de "brosses à reluire", c'est sans méchanceté, ce ne sont que de simples salariés obéissant aux ordres de leurs patrons, propriétaires de journaux, il faut bien croûter comme certains nous disent en privé. Ce ne sont même pas des journalistes, ce sont des travailleurs exploités comme les autres, pas plus libres que les autres dans leur travail.

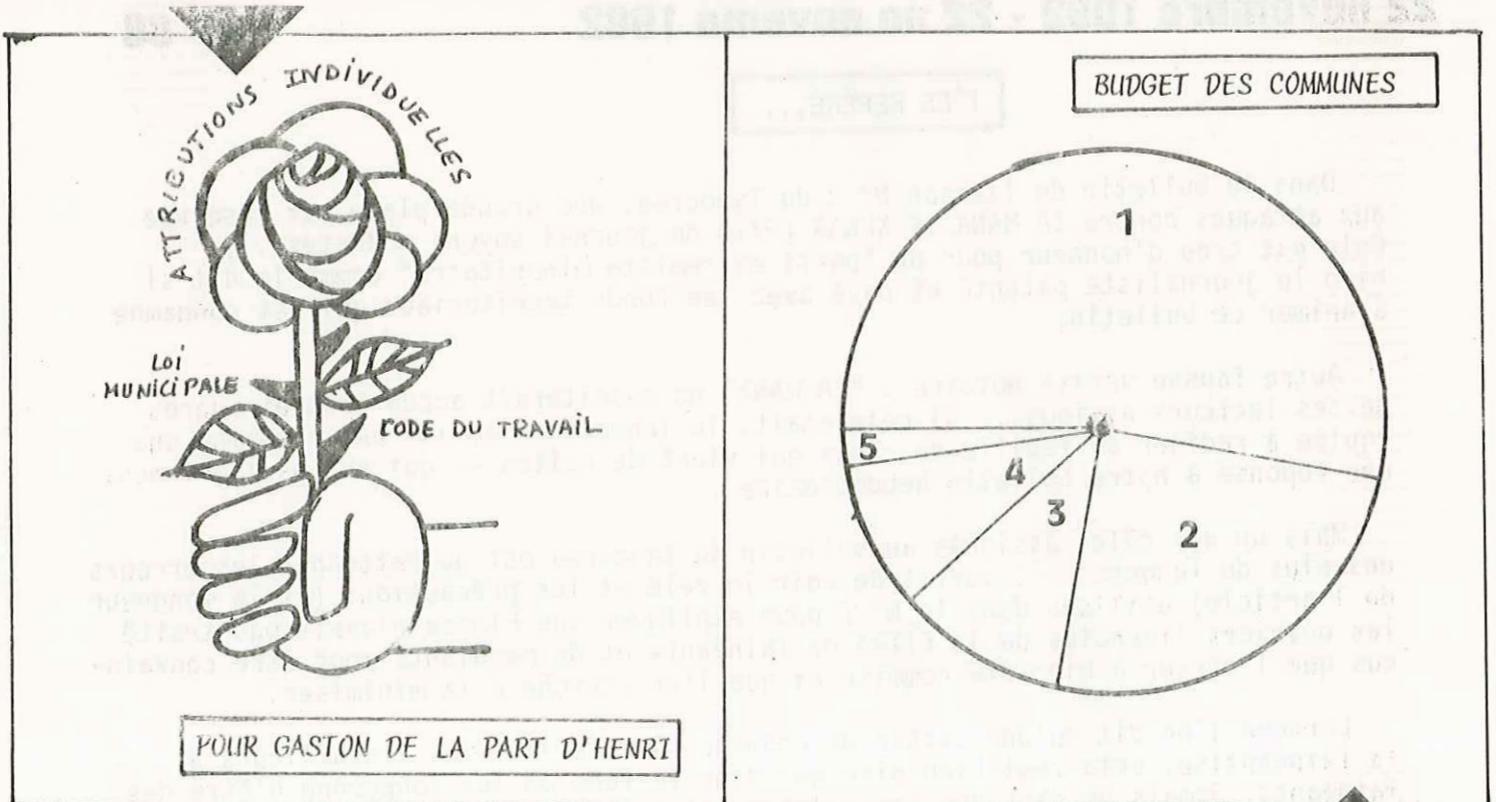
JE T'AIME, MOI NON PLUS...

L'inénarrable Christine Bourne, alias Harmony, directrice de RTA et commissaire politique du Tahoera à la Dépêche vient de nous donner de Paris des nouvelles assez contradictoires (à propos qui lui a payé son voyage ? Fait-elle partie du nécessaire à chaussures de Gaston Flosse et ce dernier l'a-t-il emmené avec lui pour faire reluire ses escarpins à Paris ?).

En effet, Christine dixit, tout est merveilleux, Emmanuelli est vraiment un type très bien, efficace, dynamique, intelligent (comme Emile Vernaudon avant le 23 mai), Gaston et lui, c'est le grand amour, entre eux, ils ne parlent jamais de roses et encore moins d'épines...

Mais alors si tout est si beau, pourquoi Flosse veut-il sortir la Délégation de la Polynésie de chez Emmanuelli, rue Oudinot ? Et qui veut-il placer à la tête de cette Délégation ?

Toujours est-il que là où Christine exagère c'est quand elle annonce sans broncher que le gouvernement français ne mettra l'indépendance à l'ordre du jour que lorsqu'une GRANDE majorité des Polynésiens l'auront décidé ainsi... Chère Christine, même une PETITE majorité, cela suffira... c'est ça la démocratie... Laissons les grandes majorités aux régimes totalitaires.



L'ARGENT DES COMMUNES...

Le saviez-vous ? D'où vient l'argent des communes ? Dans cette période de préparation aux élections municipales, il vaut mieux être informés. Pour cela, rien de plus facile. Il suffit entre autre de consulter l'étude réalisée par le Bureau des Subdivisions, transmise à l'Assemblée Territoriale le 16 septembre 1982. Cette étude porte sur l'ensemble des budgets primitifs des communes de Polynésie.

On y apprend que les ressources communales proviennent essentiellement de :

1. Les dotations du F.I.P. : argent du Territoire, prélevé à hauteur de 25 % sur les rentrées fiscales du Territoire. Cela représente 2,87 milliards.
2. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : argent de l'Etat, prélevé sur les ressources de l'Etat et transféré directement aux communes selon une répartition qui est faite à Paris. Cela représente 1,3 milliard.
3. Les impôts et taxes communaux pour 748 millions. Ces impôts et taxes ne sont importants que pour quelques communes urbaines (Mahina jusqu'à Punaauia). Ailleurs, cela représente une proportion très faible des budgets.
4. Les produits d'exploitation du domaine et des services communaux : l'eau, les ordures... Cela représente que 384 millions.
5. Les autres recettes diverses pour 71 millions.

Voilà d'où vient l'argent qui fait marcher nos communes. Nous verrons dans les semaines à venir ce que les maires font de cet argent de tous, que certains maires ont la fâcheuse idée de considérer comme leur propre argent.